

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 Avril 2019

### Compte rendu sommaire

Affiché en exécution de l'article L121-17 du Code des Communes

Réuni sous la présidence du Maire Didier LAYAT, le conseil avec 9 membres présents a abordé les points suivants :

Une délibération a été retirée.

#### 1 – Approbation compte de gestion, compte administratif 2018 et affectation du résultat, budget principal :

Après examen, le conseil approuve à l'unanimité le compte administratif, le compte de gestion et l'affectation du résultat de l'année 2018 :

Résultat de clôture, budget principal :

*Fonctionnement :*

Dépenses : 355 165,33 €

Recettes : 447 284,28 € + report de 644 499,22 €

Soit un excédent de 736 618,17 €

*Investissement :*

Dépenses : 133 167,38 €

Recettes : 61 715,15 € + report de 10 056,93 €

Soit un déficit de 61 395,30 €

Le résultat d'ensemble excédentaire, à la clôture est de 675 222,87 €

#### 2- Vote des taux d'imposition 2019.

Le conseil municipal, à l'unanimité décide des taux d'imposition pour l'année 2019, ils sont identiques à l'année 2018 soit :

- Taxe d'habitation 14,00
- Taxe foncière (bâti) 13,50
- Taxe foncière (non bâti) 110,96

#### 3 – Subventions communales 2018 :

Le conseil à l'unanimité vote les subventions 2019 aux différentes associations communales.

#### 4 – Vote du budget 2019 :

Le conseil approuve à l'unanimité, par chapitre, le budget principal 2019, établi comme suit :

Fonctionnement : équilibré recettes/dépenses à 1 100 000 €

Investissement : équilibré recettes/dépenses à 312 000 €

#### 5 – Programme d'action 2019, forêts communales :

Le conseil municipal à l'unanimité approuve les différents travaux à effectuer dans les forêts communales à savoir : travaux sylvicoles sur parcelle D, la Cave, et parcelle H, l'Arcey, travaux d'infrastructure pour un montant de 2 890 € HT.

6 – Indemnités pour le gardiennage des églises communales année 2019 :

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de se conformer à la circulaire préfectorale du 14 mars dernier et d'appliquer le montant préconisé. Pour rappel, le gardiennage est assuré par Madame Renée GAVARD.

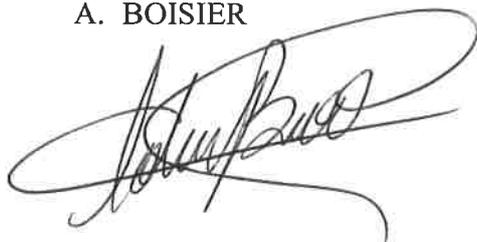
7- Convention de servitudes avec ENEDIS :

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer la convention de servitudes à intervenir avec ENEDIS, qui consiste à poser des câbles électriques souterrains, route des chevriers jusqu'à la parcelle B 2013, pour alimentation réservoir des Chevriers.

Divers :

- Pose de la première pierre du futur restaurant scolaire le samedi 13 avril à 10h30.
- Point sur avancement du chantier, travaux d'assainissement : la route d'accès au bourgeal dessus, carrefour du cimetière, sera fermée en journée du 15 au 26 avril 2019.
- La pose d'enrobé sur les créneaux de croisement RD 186 est prévu le 19 avril, route fermée en journée.

Le secrétaire de séance,  
A. BOISIER



M. le Maire,  
D. LAYAT

